



ÉCHOS DE PIOPOLIS

Volume 8, Numéro 3

Juillet 2006

DES NOUVELLES «EN VRAC» DU MAIRE

Démission de la conseillère Danielle Dodier

C'est à regret que le maire a accepté la démission de la conseillère madame Danielle Dodier qui siégeait au Conseil depuis 5 ans. Les élus municipaux se joignent à moi pour remercier madame Dodier pour son implication dans les affaires de la Municipalité, pour sa disponibilité et pour son dévouement envers la collectivité de Piopolis.

Cela signifie aussi que le poste de conseiller (ère) no. 6 est vacant et que nous devons tenir des élections pour le combler. Avis aux intéressés. Des informations à ce sujet vous sont fournis dans ce bulletin municipal.

Les sentiers pédestres

Les sentiers pédestres sont achevés et ils ont été inaugurés officiellement le 6 juillet. Vous êtes donc chaleureusement invités à les utiliser aussi souvent que vous le souhaitez. Faites-les connaître à vos amis, à votre parenté, à votre visite. Le Comité de développement local de Piopolis travaille à ce projet depuis plusieurs années. Les résultats sont remarquables et la Municipalité tient à exprimer toute sa satisfaction pour le travail du Comité et plus particulièrement pour celui de sa présidente madame Lyne Poulin.

Le projet d'égouts de d'aqueduc

Ce projet qui exige beaucoup d'énergie de la part du Conseil, en particulier de Mme Claudette Grenier et de la directrice-générale est présentement à l'étude au bureau du ministère des Affaires municipales et des Régions. Nous avons bien hâte de savoir à quoi nous en tenir puisque ce projet est aussi relié à la réfection de la chaussé de la rue Principale du village.

Le schéma de couverture de risques d'incendies

Le ministère de la Sécurité publique oblige chaque municipalité et la MRC à se doter d'un plan d'intervention face aux incendies. La loi prévoit que 12 pompiers doivent intervenir en dedans de 10 minutes dans le périmètre urbain et avoir à leur disposition 1500 litres d'eau à la minute pendant un minimum de 30 minutes. Joli casse-tête sur lequel travail M. Germain Grenier.

La réparation du quai du Village

Les travaux pour la réparation du quai du Village sont prévus pour la fin de septembre ou le début d'octobre. M. Serge Gosselin travaille activement à ce dossier afin que notre quai municipal soit en état d'accueillir le bateau croisière dès le mois de mai 2007.

La concordance de notre plan et de nos règlements d'urbanisme

La Municipalité devait, pour se conformer aux directives du ministère des Affaires municipales et des Régions réviser son plan et ses règlements d'urbanisme afin de les rendre conformes à ceux de la MRC. Nous en sommes à l'étape finale de ce processus et nous attendons que la MRC nous délivre un «avis de conformité»; ce qui devrait être fait d'ici le mois de septembre.

Régie des déchets de l'Amiante

La Municipalité a adhéré à la Régie des déchets de l'Amiante afin que nous puissions avoir un endroit où enfouir nos déchets. En effet, à compter de janvier 2009, le site d'enfouissement de Lac-Mégantic, tel qu'il existe présentement, devra cesser ses opérations pour se conformer aux directives du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Mme Martine Bastien défend les intérêts de la Municipalité dans ce dossier.

Fêtes du 135^e anniversaire de Piopolis

Mme Marie-Claire Thivierge travaille avec le secteur Saint-Zénon du conseil de fabrique afin d'organiser des festivités pour souligner le 135^e anniversaire de notre collectivité. Cette fête aura lieu le 3 septembre 2006. Les détails vous seront communiqués sous peu.

Stagiaire

Le bureau municipal est heureux d'accueillir pour l'été une stagiaire qui vient prêter main forte à notre directrice-générale. Il s'agit de madame Carine Fortier de Marston à qui nous souhaitons la bienvenue et un bon séjour à Piopolis.

Camping municipal et plage

Comme vous pouvez le constater, le camping municipal est fort achalandé en cette période des vacances. Pour accueillir et servir tous ces visiteurs nos employés sont : madame Danielle Dodier, messieurs Félix Guèvremont, Olivier L. Grenier et Olivier Deforge.

À titre de sauveteur à la plage municipale, nous avons monsieur Alex Dodier qui est présent du mercredi au dimanche de 11h00 à 17h00. Prenez note que la plage n'est pas réservée uniquement aux campeurs,

mais également à tous les résidents de Piopolis. Vous êtes donc les bienvenus.

OTJ de Piopolis

Une année record de participation avec 16 enfants sous la supervision de monsieur Nebojsa Adzic et madame Cari Simpson. Ces derniers voient à l'organisation d'activités pour les jeunes et ce pour une période de 6 semaines. Soulignons que madame Simpson, originaire de Winnipeg, est à Piopolis dans le cadre d'un échange étudiant.

Patrouille nautique

Cette année nous entreprenons notre septième saison de patrouille sur le lac; une entente inter-municipale qui a pour but de permettre aux villégiateurs(res) de profiter d'un plan d'eau sécuritaire et propre et aussi d'augmenter le potentiel touristique de notre belle région. Les agents patrouilleurs cette année sont : M. Jean-François Ruel et M.Kévin Bégin.

Inspecteur en bâtiment et environnement

Si vous avez des projets de construction, rénovation, installation septique, travaux en milieu riverain, coupe de bois, captage des eaux souterraines, etc. vous devez vous procurer un permis ou un certificat d'autorisation auprès de l'inspecteur en bâtiment et environnement Monsieur Gilles Blais. Il est présent au bureau municipal tous les mardis de 9h00 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 (à moins d'avis contraire) jusqu'à la fin novembre. Par la suite il est sur appel jusqu'au début avril. Pour information ou rendez-vous veuillez composer le 819-583-3953.

Bon été à tous (tes)

Marc Beaulé
Maire

RÉCUPÉRER C'EST BIEN PENSER

De nos jours, nous entendons beaucoup parler de récupération des matières résiduelles; pourquoi? C'est que le gouvernement québécois a pour objectif d'ici 2008 que chaque municipalité récupère 65% de ses matières, soit :

- 60% du verre, du plastique, du métal, des fibres, des encombrants et de la matière putrescible;
- 75% des huiles, des peintures et des pesticides (résidus domestiques dangereux);
- 50% du textile;
- 80% des contenants à remplissage unique de bière et de boissons gazeuses.

Pourquoi?

Eh bien, les sites d'enfouissement sont presque remplis à capacité et dès janvier 2009, les MRC devront se conformer aux nouvelles réalités gouvernementales, c'est-à-dire avoir des LET (lieu d'enfouissement technique) qui sont beaucoup plus réglementés.

Dans la MRC du Granit, le lieu d'enfouissement actuel ne sera plus opérable à la fin de 2008 et nous nous sommes associés avec l'Amiante pour ouvrir un LET qui répondra aux normes gouvernementales. Il est donc très important de récupérer le plus possible afin que nos coûts d'enfouissement des déchets ne soient pas trop onéreux.

En ce sens, lors de la dernière réunion du CIGES, il a été mentionné que 8% des déchets dans la MRC se retrouvaient dans le bac à récupération. Dans ce cas tout le contenu du voyage se retrouve donc au site d'enfouissement au lieu d'être transféré au centre de tri. Ceci ne devrait pas arriver. Nous comprenons que les déchets ne sont qu'aux deux semaines, mais ce n'est pas une excuse pour jeter des vidanges dans le bac

à récupération. La collecte aux deux semaines est de plus en plus populaire auprès des MRC et même dans les grandes villes. Le fait de recycler diminue la quantité de déchets, donc les bacs noirs ne sont pas pleins à capacité.

Je ne peux que me répéter, soyez vigilant lorsque vous faites le tri de vos matières résiduelles. Enfouir coûte cher et il nous en coûtera encore plus cher si nous ne faisons pas attention.

Collectes spéciales

Depuis quelques années nous avons deux collectes de gros rebus par an, soit une au printemps et une à l'automne. Saviez-vous cependant que depuis cette année, ces collectes ne ramassent plus les appareils ménagers qui contiennent du fréon (frigorifère, congélateur, climatiseur, etc...)? C'est maintenant La Ressourcerie de la MRC qui s'occupe de cela. Une fois par mois, le camion de la Ressourcerie passe à Piopolis, vous n'avez qu'à téléphoner à **Annie au (819) 583-6615** ou lui laisser un message et elle vous indiquera la date de la cueillette.

D'ailleurs La Ressourcerie du Granit ramasse presque tout; soit électroménagers, vêtements, jouets, meubles et même la vieille vaisselle. Si vos électroménagers sont fonctionnels, ils ne vous demandent que de les garder à l'intérieur jusqu'à la cueillette afin de ne pas les abîmer. Voilà une très bonne idée pour récupérer et aider les moins nantis.

Bon été

Martine Bastien, Conseillère siège no. 1

RAPPEL IMPORTANT

Les sacs de plastique sont récupérables SEULEMENT SI vous les regroupez dans un même sac bien attaché.

VIDANGE DES BOUES, COLLECTES DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX ET COLLECTE DES GROS REBUTS

La collecte des boues de fosses septiques se fera cette année du 5 au 12 septembre prochain pour les routes suivantes : chemin du Vieux-Village, chemin de Bury, chemin de la Rivière-Bergeron, rang de la Savane, rue Martel, rue du Vieux-Moulin et rue Principale.

La collecte des résidus domestiques dangereux (huiles usées, peintures et décapants, pesticides, solvants, batteries, bouteilles de propane, ...) se fera, pour l'ensemble du territoire, à la même période que la collecte des boues de fosses septiques. Vous recevrez, quelques jours à l'avance, les explications pour disposer de vos produits.

La 2^e collecte des gros rebuts s'effectuera, quant à elle, le lundi 2 octobre prochain.

ÉLECTION MUNICIPALE 2006

Voici quelques informations quant à l'élection municipale qui se tiendra afin de combler le poste de conseiller (ère) # 6.

Mises en candidature

Toute personne éligible qui désire poser sa candidature au poste en élection doit d'abord se procurer un formulaire de déclaration de candidature au bureau de la présidente d'élection (bureau municipal). Ces formulaires sont disponibles dès maintenant.

N.B. Le bureau est ouvert les lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 11h30 et de 13h00 à 16h00, à l'exception du lundi 4 septembre où le bureau sera fermé toute la journée.

Les déclarations de candidature et les documents requis devront être déposés au bureau municipal entre le 25 août et le 15 septembre 2006 à 16h30. Pour cette journée le bureau sera ouvert de 9h00 à 16h30.

Dépôt de la liste électorale

La liste électorale sera déposée au plus tard le vendredi 8 septembre. Elle sera affichée, pour consultation, au bureau municipal, à l'Église, à la Caisse Populaire de Piopolis et au Magasin Général.

Il faut se rappeler que pour exercer son droit de vote, une personne doit, au moment de voter, être un électeur de la Municipalité et être inscrite sur la liste électorale. Il s'agit d'une condition essentielle.

Propriétaires non-domiciliés à Piopolis

Depuis juin 1999, les propriétaires non-domiciliés doivent **obligatoirement** transmettre une demande d'inscription à la liste électorale municipale. Il en est de même pour les copropriétaires non-résidents; une procuration doit être déposée au bureau municipal.

Les formulaires sont disponibles au bureau municipal et doivent être retournés à la Municipalité au plus tard le 3 septembre 2006. Si la demande d'inscription ou la procuration est transmise après le 3 septembre 2006, mais avant la fin des travaux de la commission de révision, elle sera considérée comme une demande de modification à la liste électorale et transmise à la commission de révision.

N.B. Si vous nous avez transmis une demande d'inscription ou une procuration depuis juin 1999, vous n'avez pas à reproduire une nouvelle demande car cette dernière demeure valide pour tout scrutin subséquent (à moins que vous y apportiez des modifications).

Révision de la liste électorale

La révision de la liste électorale se fera, s'il y a lieu, entre le 18 et le 28 septembre 2006. Les dates et heures seront précisées ultérieurement par avis public affiché au bureau municipal, à l'Église et à la Caisse Populaire. Cette étape est très importante pour les électeurs puisqu'elle constitue le moyen ultime de faire des demandes de changement à la liste électorale.

Vote par anticipation

Le vote par anticipation aura lieu, si nécessaire, le dimanche 1^{er} octobre 2006 de 12h00 à 20h00 à l'édifice municipal situé au 403 rue Principale.

Jour du scrutin

La journée du scrutin aura lieu le dimanche 8 octobre 2006 de 10h00 à 20h00 à l'édifice municipal au 403 rue Principale.

Identification lors du vote

Pour pouvoir voter lors des élections, vous devez vous identifier en présentant l'un des documents suivants : **la carte d'assurance-maladie, le permis de conduire ou le passeport canadien.**

Si vous n'avez pas en votre possession l'un de ces documents, vous devrez déclarer sous serment que vous êtes bien l'électeur inscrit sur la liste électorale. DE PLUS, vous devrez :

- Soit être accompagné d'une personne qui pourra s'identifier en présentant l'un des documents mentionnés ci-dessus et attester, sous serment, votre identité;
- Soit présenter deux documents mentionnant votre nom et prouvant ensemble votre adresse et votre date de naissance;

- Soit présenter deux documents mentionnant votre nom et dont l'un comporte votre photo.

Voici donc un bref résumé des procédures préélectorales. Pour informations supplémentaires n'hésitez pas à communiquer avec le bureau de la présidente d'élection.

Julie Cloutier, présidente d'élection

403 rue Principale

Piopolis (Québec) G0Y 1H0

Tél. : 819-583-3953

Fax. : 819-583-1467

Courriel : mun.piopolis@axion.ca

DES NOUVELLES DE LA FABRIQUE

L'année dernière, c'est par cette voie qu'est «Les Échos de Piopolis» que je vous avais fait un compte rendu du projet de rénovation majeure de l'église paroissiale et du cimetière.

Cette année, afin de vous rejoindre avant le début de la campagne de CVA, je vous ai envoyé une lettre circulaire le 7 juin 2006. Si toutefois vous connaissez des personnes qui ne l'ont pas reçue, je compte sur vous pour leur faire part des nombreuses informations que contient la lettre que vous avez en main.

Plusieurs nous demandent, pourquoi on n'a pas bénéficié, comme bien d'autres églises, de la subvention offerte par le «Patrimoine Religieux»? Rassurez-vous, on ne voulait laisser filer aucun «cadeau» possible; alors en collaboration avec notre Préfet de la MRC, nous avons eu une rencontre avec la personne responsable et voici la réponse obtenue: notre église n'est pas admissible puisque qu'en 1981, on n'a pas utilisé la même sorte de

matériau d'origine, qu'était le bois, pour refaire le recouvrement extérieur des murs!!!

Merci d'être venu en grand nombre au souper spaghetti du 27 mai 2006, il a rapporté à l'église la somme de 1 300.00\$.

Il y aura également un tournoi de golf bénéfice, samedi le 23 septembre 2006. Pour information concernant cette activité, contactez Pierre Provost au (819) 583-5697 ou Luc Bourgault au (819) 583-1286.

Au sujet du cimetière, le samedi 17 juin 2006, nous avons terminé le sarclage, ajouté de la terre et ensemencé le côté du charnier. Je remercie la Société d'Horticulture de Piopolis de nous avoir inclus dans leurs activités annuelles.

Toute notre reconnaissance aux personnes qui participent aux corvées de toutes sortes; ce sont tous nos talents et nos efforts mis ensemble qui font qu'on peut affirmer haut et fort que oui «Il fait bon vivre à Piopolis».

Venez donc fraterniser avec nous lors de la grande fête de la Reconnaissance qu'on célébrera avec notre Pasteur, le dimanche 3 septembre 2006 à la messe de 11 heures, suivi du tirage et du pique-nique à la plage. Du maïs sera offert gracieusement, vous n'avez qu'à apporter votre lunch et vos jeux de société. Vous êtes également invités à décorer votre maison pour cette fête.

Merci au Maire et aux élus municipaux qui se joignent au Conseil de gestion pour souligner en même temps, le 135^{ième} anniversaire de la paroisse.

À tous et à toutes bonne saison estivale.

Diane Lafontaine, Présidente du Conseil de gestion, (819) 583-4431

MOT DE MONSIEUR LE CURÉ

Bonjour à vous tous. Le temps de la CVA est revenu. Ce mode de financement permet à notre communauté chrétienne ici à Piopolis de poursuivre sa mission d'évangéliser et de faire grandir la foi. Il permet également d'entretenir notre belle église.

Vous le savez, il y a eu beaucoup de travail et d'effort d'accompli pour la restaurer. Vous avez reçu par la poste une lettre de votre présidente du conseil de gestion qui vous fait un bilan de la situation.

Pour ma part, je veux seulement vous féliciter et vous encourager à poursuivre l'effort qui vous est demandé et à soutenir le travail extraordinaire qu'accomplissent vos gestionnaires, avec Diane à sa tête qui se donne corps et âme pour nous tous.

Je veux aussi vous redire de ne pas vous inquiéter de l'avenir de votre église. Vous y tenez, vous en êtes fier, vous soutenez votre paroisse, alors regardons en avant dans l'espérance et tout va continuer de bien aller. Je crois que c'est un défi aujourd'hui de restaurer nos églises et vous êtes en train de le relever dignement.

Je demande au Seigneur de vous bénir et de vous donner ses dons de L'Esprit pour vous accompagner sur la route de la vie.

Bon été à tous et à toutes.

Daniel Gilbert, prêtre, curé

